

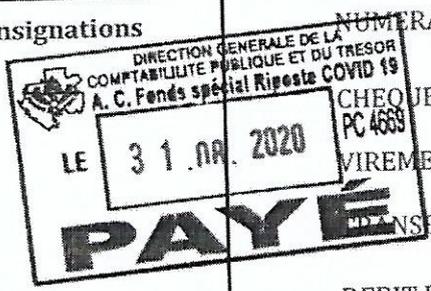
PRIMATURE  
COMITE DE PILOTAGE DU PLAN DE VEILLE ET DE RIPOSTE CONTRE LA PANDEMIE A  
CORONAVIRUS

5

<b>ORDONNANCE DE PAIEMENT</b>		N° :	349 /
Date :	02/09/2020	Emetteur : Coordinateur Technique	
Objet de la Dépense : <b>ACOMPTE 1 SUR REGLEMENT FACTURE DE REQUISITION RE-NDAMA</b>			
FOURNISSEUR OU BENEFICIAIRE		GESTION	IMPUTATION
<b>HOTEL RE-NDAMA</b>		2020	BUDGETAIRE OHADA
			611402 /
		MONTANT DE L'IMPUTATION :	
		Imputation Additionnelles :	
MATRICULE (NIF) :	779593 L	Total :	
Contrat :		MONTANT DISPONIBLE :	
<b>MONTANT ORDONNANCE :</b>			<b>200 000 000</b>
Date	Date d'échéance	Retenues fiscales :	
31/08/2020		Autres retenues :	
Fact. Numéro :	Marché 001/MT/2020	NET A PAYER : <b>200 000 000</b>	
Banque du Bénéficiaire : BGFI BANK		Compte à créditer : 40003 04100 0000638301 05	

La présente Ordonnance, assignée et payable par le comptable du Fonds Spécial de Riposte COVID-19 avec le Trésorier Central comme comptable de rattachement est arrêtée à la somme de : **DEUX CENT MILLIONS FRANCS CFA**

COMPTE A DEBITER	MODE DE REGLEMENT
BANQUE : Caisse des Dépôts et Consignations  CODE BANQUE : 42001 CODE AGENCE : 00734 N° COMPTE : 15100001979-01	NUMERAIRE CHEQUE N° VIREMENT N° TRANSFERT N°  DEBIT D'OFFICE



Libreville le, 02/09/2020

Libreville le,

LE COORDINATEUR TECHNIQUE

LE COMPTABLE

COORDINATION TECHNIQUE  
 COVID-19  
 Pr. Romain TCHOUA

DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE ET DU TRESOR  
 A.C. Fonds spécial Riposte COVID 19  
 L'Agent Comptable  
 Léon Démaillord OBIANG MBOULOU